DOSSIER DE CANDIDATURE A LA CERTIFICATION D'OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Prénom et nom du candidat à la certification : *(à compléter)*

……..

Merci de compléter ce dossier, d'y joindre les pièces demandées, d'en parapher chaque page et de signer selon les modalités indiquées.
Nous ne pourrons pas enregistrer votre inscription en cas de dossier incomplet.

DOSSIER A RETOURNER 15 jours avant la date de l'examen

ABCIDIA CERTIFICATION
Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage
BAL N° 60011
102, route de Limours
78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Liste des éléments à joindre impérativement au dossier

- **Une photo d'identité récente** qui sera utilisée pour vous identifier le jour des épreuves (Inscrire votre nom au dos)
- **Copie d'une pièce d'identité** en cours de validité.
- **Copie des attestations de formation selon la certification choisie**
- **Règlement** du montant TTC correspondant au nombre de certification(s) demandée(s) à l'ordre d'Abcidia Certification (lors du virement veuillez inscrire votre nom RIB joint en dernière page)

DOMAINE(S)

- ☐ **GAZ**
- ☐ **PLOMB sans Mention**
- ☐ **ELECTRICITE**
- ☐ **AMIANTE SANS MENTION**
- ☐ **TERMITES METROPOLE**
- ☐ **TERMITES OUTRE MER** ☐ **Guyanne - Réunion** ☐ **Antilles**

Certification avec mention

- ☐ **AMIANTE AVEC MENTION**
- ☐ **PLOMB AVEC MENTION**

1-Renseignements sur le candidat à certifier

Le candidat remplit la partie ci-dessous, paraphe chaque page et signe les pages selon les modalités indiquées.

Si le candidat n'est pas salarié, ses résultats et son certificat seront envoyés à l'adresse ci-dessous.

Si le candidat a des besoins particuliers nécessitant l'aménagement de la procédure de certification (handicap, etc…), merci de joindre sa demande à ce dossier de candidature, afin que l'Organisme puisse en examiner la recevabilité.

Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) le : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal ..... Ville .....

Tél : ..... Portable : ..... Fax : .....

E mail personnel : ....

2-Renseignements sur l'employeur du candidat

Lorsque le candidat à certifier est salarié, son employeur remplit la partie ci-dessous, paraphe chaque page et signe les pages selon les modalités indiquées.
Les résultats sont adressés au candidat

Société : .....

Prénom/Nom de la personne habilitée à représenter la société :……

....

Fonction :…….....

Adresse d'envoi du certificat : .....

.....

Adresse d'envoi de la facture (si différente) .....

....

Tél : : ..... Portable : ..... Fax : .....

E mail : ....

3-Tarifs

TARIFS - CERTIFICATION INITIALE- Prix TTC					
	1 spécialité	2 spécialités	3 spécialités	4 spécialités	5 spécialités
Certifications	**360 € TTC**	**720 €TTC**	**1080 €TTC**	**1 440 € TTC**	**1 800 € TCC**
Surveillance 1	**300 € TTC**	**600 € TTC**	**900 €TTC**	**1 200 € TTC**	**1 500 € TTC**
Surveillance 2	**300 € TTC**	**600 € TTC**	**900 €TTC**	**1 200 € TTC**	**1 500 € TTC**
CSO	**1200 € TTC**	**1340 €TTC**	**1480 TTC**	**1620 € TTC**	**1760 € TTC**
Total sur 7 ans	**2 160 € TTC**	**3 260 TTC**	**4 360 € TTC**	**5 460 € TTC**	**6 560 € TTC**

CSO : 6 Domaines 1900 € TTC
7 Domaines 1900 €TTC (7éme gratuit)

Il est impératif d'effectuer le règlement **à réception de la facture** pour le passage de l'examen.
A défaut de règlement, aucun résultat ne sera communiqué.

Rattrapage théorique et pratique :

Les premiers rattrapages théorique et pratique sont offerts.
A partir du 2 -ème rattrapage l'épreuve théorique sera facturée 30 € TTC par domaine et par passage et l'épreuve pratique sera facturée 60 € TTC par domaine et par passage.
Ces sommes seront dues et facturées de plein droit, en cas d'absence ou d'annulation **48h** avant la date de l'évaluation (sauf sur présentation d'un justificatif médical ou cas de force majeur).
En cas d'absence injustifiée, toute inscription à une session de rattrapage ultérieure, ne sera considéré qu'après règlement du 1 er rattrapage manqué.

Transfert :

- Le certifié qui souhaite faire **transférer sa certification auprès d'un autre organisme de certification** nous en fait la demande par écrit afin que l'on puisse lui adresser son dossier technique. Son organisme d'accueil nous informera de son transfert après étude de son dossier.

- **Toute demande de transfert entrant** (vers Abcidia Certification) est **gratuite**. Le certifié transmet à ABCIDIA CERTIFIATION son dossier technique que son organisme d'origine lui aura fourni.

4. Calendrier des certifications organisées par ABCIDIA Certification

Attention : Vous ne pouvez-vous inscrire qu'à un seul module par demi-journée, soit 4 modules sur les 2 jours.

EN DISTANCIEL *

Merci d'inscrire la ou les date(s) et le(s) module(s) de votre choix

Juin 2026	Juillet 2026	SEPTEMBRE 2026	OCTOBRE 2026	NOVEMBRE 2026	DECEMBRE 2026
Mardi 9	Mardi 7	Lundi 7	Lundi 5	Lundi 23	Lundi 7
Mercredi 10	Mercredi 8	Mardi 8	Mardi 7	Mardi 24	Mardi 8
Mardi 23	Mardi 21		Jeudi 22		Lundi 21
Mercredi 24	Mercredi 22		Vendredi 23		Mardi 22

	Electricité	Gaz	Amiante sans Mention	Amiante avec Mention *uniquement en matinée	Plomb Sans Mention	Plomb avec Mention	Termites	Termites Réunion Antilles
Matin								
Après-midi								

*Pour les examens en distanciel, vous devez impérativement être munis d'un ordinateur disposant d'un système d'exploitation Windows mis à jour : incompatible sous MAC (OS), Linux etc.
Vous devrez également avoir une bonne connexion internet (minimum 30 mégas) et disposer d'un local dans lequel vous pourrez vous isoler. La procédure des examens en distanciel est consultable sur notre site https://www.abcidia-certification.fr/, rubrique « documents à télécharger ».

Pour toute organisation de sessions d'examens en intra, ou en province, n'hésitez pas à nous contacter :

- **par téléphone au 01 30 85 25 71**
- **par mail à l'adresse suivante** veronique.delmay@abcidia-certification.fr

5. Certifications initiales sans mention : Amiante sans Mention - Gaz – Electricité – Plomb - Termites

Pré - requis FORMATION :

- **Attestation de formation de 3 jours par domaine**. L'attestation de formation doit attester et justifier que le contenu est consacré aux compétences définies par l'annexe 3 de l'arrêté du 1er juillet 2024.

L'attestation de formation doit être délivrée par un organisme de formation certifié comme indiqué dans l'annexe 2 de l'arrêté du 1er juillet 2024.

6. Certifications initiales avec mention : Amiante avec Mention –– Plomb avec mention

Pré - requis FORMATION :

5 jours de formation au total, dont au moins 2 jours dispensés dans les 18 mois précédents la date de l'examen.

- **Si vous êtes déjà certifié sans mention, 1 attestation de formation de 3 jours en amiante et/ou Plomb sans mention** :

1. **Formation dispensée avant le 1er janvier 2020, contenu de l'attestation** :

- **AMIANTE** : L'attestation de formation doit attester et justifier que le contenu est consacré aux compétences définies par l'annexe 3 de l'arrêté du 25 juillet 2016.

- **PLOMB**: L'attestation de formation doit attester et justifier que le contenu est consacré aux compétences définies par l'annexe 3 de l'arrêté du 21 novembre 2006.

2. **Formation dispensée après le 1er janvier 2020, contenu de l'attestation**

- L'attestation de formation doit attester et justifier que le contenu est consacré aux compétences définies par l'annexe 3 de l'arrêté du 1er juillet 2024.
  Elle doit être délivrée par un organisme de formation certifié comme indiqué dans l'annexe 2 de l'arrêté du 1er juillet 2024.

- **+ 1 attestation de formation de 2 jours Amiante, et/ou Plomb avec mention dispensée au cours des 18 mois précédents l'examen :**
- L'attestation de formation doit attester et justifier que le contenu est consacré aux compétences définies par l'annexe 3 de l'arrêté du 1er juillet 2024.
  Elle doit être délivrée par un organisme de formation certifié comme indiqué dans l'annexe 2 de l'arrêté du 1er juillet 2024.

- **Si vous n'êtes pas certifié sans mention, 1 attestation de formation de 5 jours en amiante, et/ou Plomb sans mention** :

  L'attestation de formation doit attester et justifier que le contenu est consacré aux compétences définies par l'annexe 3 de l'arrêté du 1er juillet 2024. Elle doit être délivrée par un organisme de formation certifié comme indiqué dans l'annexe 2 de l'arrêté du 1er juillet 2024. .

  Dans le cas où l'attestation de formation serait manquante, les résultats seront bloqués jusqu'à réception des documents manquants. En cas de non réception de l'attestation dans un délai de 60 jours, les résultats seraient annulés et le dossier archivé.

ENGAGEMENT DES PARTIES

Abcidia certification s'engage à :

- mettre à disposition du candidat et de son employeur les documents utiles pour la bonne compréhension des modalités de passage des examens, de délivrance et du maintien de la certification.
- respecter la confidentialité des informations communiquées par le candidat.
- respecter la confidentialité des notes d'examen attribuées au candidat qui en est le seul destinataire.

Le candidat reconnaît avoir pris connaissance des documents précités.

Il s'engage à ne pas frauder lors du passage des examens, à respecter les consignes données par Abcidia Certification lors des épreuves et à garder confidentielles les informations sur le contenu des examens organisés par Abcidia Certification.

L'employeur du candidat déclare avoir pris connaissance des documents concernant les modalités de passage des examens, de délivrance et du maintien de la certification.

La délivrance de la certification ne sera effective qu'après règlement de la prestation à Abcidia Certification. En cas de paiement en deux fois, le non-paiement de la seconde échéance entraîne la suspension de la certification jusqu'à son règlement.

Le candidat (prénom-nom)	Mention manuscrite « bon pour accord »/ date/signature
L'employeur (prénom-nom-qualité)	Mention manuscrite « bon pour accord »/ date/signature/cachet de la société

ACCORD MUTUEL POUR LES EXAMENS DE CERTIFICATION EN DISTANCIEL RELATIF A LA SECURISATION DES INFORMATIONS ET A LA PROTECTION DES DONNEES

Dans le cadre des examens de certification en distanciel, **ABCIDIA Certification** demande au candidat d'utiliser un logiciel qui permet au surveillant de session de prendre le contrôle de son poste informatique, et d'installer un lien de connexion à son serveur d'examen.

Cette mise à disposition du poste du candidat entraîne la possibilité pour **ABCIDIA Certification** d'avoir fortuitement accès à des données personnelles du candidat, bien que le surveillant de session ne se limite qu'à des manipulations nécessaires à la tenue de la session d'examen (visuel des éléments présents sur le bureau du poste informatique, accès aux historiques de téléchargement, historiques de navigation internet, boite mail…).

Je soussigné(e) Mr / Mme ……m'engage :

- A me conformer et à respecter la « procédure d'examen de certification initiale à distance des diagnostiqueurs immobiliers » consultable sur le site https://www.abcidia-certification.fr/ tant en ce qui concerne les moyens techniques dont je dois disposer pour l'examen que sur la tenue dudit examen ;

- A laisser le surveillant de de session prendre le contrôle à distance de mon poste informatique dans les conditions ci-dessus énoncées.

J'atteste avoir bien pris connaissance de la procédure des examens de certification à distance et que la **SARL ABCIDIA Certification** ne saurait être mise en cause cas de perte, endommagement ou modification de fichier ou de tout autre incident sur mon poste informatique.

Par le présent accord, nous soussignés la **SARL ABCIDIA Certification** nous engageons :

- A respecter la confidentialité des données auxquelles nous pourrions fortuitement avoir accès dans le cadre de notre mission, et à nous limiter strictement aux manipulations informatiques nécessaires à la tenue des examens en distanciel ;

- A ne pas intervenir, sous quelque forme que ce soit, sur des fichiers présents sur les ordinateurs des candidats, ni à procéder à des téléchargements et importation de fichiers ou programmes autres que ceux nécessaires à la tenue des examens. En outre, la **SARL ABCIDIA Certification** ne saurait être mise en cause cas de perte, endommagement, modification ou autre de fichier(s) sur le poste du candidat.

Fait à …….. le……

Le candidat (prénom-nom)	Signature :
ABCIDIA Certification Hervé POGAM gérant	

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Je soussigné(e)……

M'engage à respecter la confidentialité des informations dont j'aurai connaissance dans le cadre des sessions d'examen organisées par ABCIDIA CERTIFICATION ;

Affirme avoir pris bonne connaissance des règles d'utilisation de la marque « certifié Abcidia certification – Opérateur de diagnostics immobiliers » consultable sur le site https://www.abcidia-certification.fr/ et m'engage à les respecter ;

Atteste avoir pris connaissance du dispositif particulier de certification et des règlements techniques d'évaluation des domaines pour lesquels je candidate, consultables sur le site https://www.abcidia-certification.fr/. Je m'engage à m'y conformer et les respecter.

M'engage à communiquer à ABCIDIA CERTIFICATION sans délai, toutes modifications relatives à mon activité professionnelle, et particulièrement celles qui me mettraient dans l'incapacité à continuer à satisfaire aux exigences de la certification (changement de coordonnées professionnelles, de statut, cessation temporaire de mon activité pour raisons personnelles, médicales…) ;

M'engage à mettre en place les dispositions nécessaires pour fournir à ABCIDIA CERTIFICATION les documents qui me seront demandés dans le cadre des surveillances et des contrôles sur ouvrage (registre de réclamation, liste des rapports, rapports, attestations diverses, autorisation d'être accompagné par un examinateur…) ;

M'engage à stipuler sur mes contrats de diagnostics la possibilité d'être accompagné par un examinateur représentant d'Abcidia Certification.

M'engage à réaliser une veille technique, juridique et règlementaire des domaines pour lesquels je suis certifié(e) et en transmettre les justificatifs à ABCIDIA CERTIFICATION, notamment **en transmettant à ABCIDIA CERTIFICATION les justificatifs des formations continues réalisées.** J'ai bien pris connaissance que cela constitue une des conditions relatives à la réussite de mes opérations de surveillance.

M'engage à tenir à jour la liste de tous les rapports établis sous couvert de mes certifications et m'engage à la communiquer à ABCIDIA CERTIFICATION sur simple demande ainsi que les rapports correspondants à la liste susvisée, pendant 7 ans après leur date d'établissement.

Je déclare sur l'honneur ne pas être déjà titulaire de certifications dans les domaines pour lesquels je suis candidat.

J'affirme avoir pris connaissance des sanctions encourues en cas de non-respect des différentes dispositions du référentiel de certification mis en place par ABCIDIA CERTIFICATION (suspension / retrait de la certification, action judiciaire le cas échéant…);

Fait à …….. le……

Signature

POUR TOUTE PRECISION, N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER

Vos interlocuteurs : Hervé POGAM – Véronique DELMAY
herve.pogam@abcidia-certification.fr/veronique.delmay@abcidia-certification.fr

RIB ABCIDIA CERTIFICATION

CIC

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
10096	**18503**	**00026529401**	**42**	**EUR**	**CIC RHONE OUEST ENTREPRISES**

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1009 6185 0300 0265 2940 142

BIC (Bank Identifier Code)

CMCIFRPP

Domiciliation
CIC RHONE OUEST ENTREPRISES
129 AVENUE CHARLES DE GAULLE
69160 TASSIN LA DEMI LUNE

04 72 00 56 23

Titulaire du compte (Account Owner)
ABCIDIA CERTIFICATION
102 ROUTE DE LIMOURS
78470 ST REMY LES CHEVREUSE

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE